

Octobre
2025

Publications ADEME

Mise en ligne sur la Librairie



sommaire



ILS L'ONT FAIT

3



EXPERTISES

15



FAITS ET CHIFFRES

23



CLÉS POUR AGIR

25



HORIZONS

27



HORS COLLECTION

28

RECUEIL RETOUR D'EXPERIENCE

Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie

BILAN THÉMATIQUE PRODUITS BIOSOURCÉS ET BIOTECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

Plan d'investissement France 2030 - Panorama des projets financés
2025/10 - 16 P - 013081

Ce document présente le Bilan thématique de l'Appel à Projet Produits biosourcés et biotechnologies industrielles du plan d'investissement France 2030. 51 projets ont été déposés depuis 2022 sur l'appel à projet Produits biosourcés et biotechnologies industrielles. 20 projets ont été retenus pour financement (dont 2 projets abandonnés). Les projets financés regroupent 50 bénéficiaires directement aidés à hauteur de 156,7 M€ pour un budget total des projets de 433,3 M€, pour une durée moyenne des projets de 45 mois.



Cet AAP avait pour ambition de développer une filière industrielle française compétitive dans le domaine des produits biosourcés et biotechnologies industrielles. Dans ce cadre, il visait à sélectionner des projets qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses, innovantes et durables, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration échelle 1 de l'intérêt d'une solution dans son environnement opérationnel.

Air

CORTEA CONNAISSANCE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR - 8ÈME RESTITUTION DU PROGRAMME CORTEA

Synthèse et recueil des résumés des projets CORTEA achevés en 2024
2024/12 - 45 P, 8 P - 012690

Le programme CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air) soutient des projets de R&D contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie, de l'énergie et des transports.

L'ADEME a organisé le 5 décembre 2024 la huitième et dernière journée de restitution (JR8) des résultats de recherche obtenus dans le cadre de CORTEA, à destination des utilisateurs potentiels (acteurs et décideurs dans le domaine de la qualité de l'air).



Au travers des 14 derniers projets du programme CORTEA, les domaines abordés lors de cette 8ème édition sont :

- La qualité de l'air intérieur (3 projets : MYCO-ACT, TREAT AGING et OPTHYBUM) ;
- La combustion (3 projets : AFACOMB, EvolutionBOIS et ACIBIOQA) ;
- Les transports (2 projets : PAREA et EM6.3) ;
- L'agriculture (5 projets : COVEA, OnlinePTR4Pest, TEMPORALIS, PIG AMMO et EMIGRAZE) ;
- L'industrie (1 projet : METERDIOX-TER).

Pour en savoir plus sur les principaux résultats des projets présentés à la JR8, vous pouvez consulter le recueil des résumés et la plaquette de synthèse qui ont été édités à cette occasion.

Par ailleurs, cinq livrets sont également disponibles regroupant l'ensemble des fiches réalisées pour les projets dans les thématiques (agriculture, air intérieur, combustion/biomasse, industrie, transports) du programme CORTEA de 2011 à 2024.

CORTEA CONNAISSANCE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR - SECTEUR INDUSTRIE (BILAN DU PROGRAMME)

Résumés des projets soutenus sur la thématique «INDUSTRIE»

2024/12 - 107 P - 012699

Ce livret rassemble les résultats des projets soutenus dans le cadre du programme de recherche CORTEA sur la thématique «Industrie». Une quarantaine de projets y sont présentés (cette thématique représente près d'un tiers des projets du programme), qui portent sur un panel de projets de démonstration de type industriel au travers d'essais réalisés sur pilotes industriels et/ou unités de production, et aussi de développement ou validation de Meilleures Techniques Disponibles (MTD). Parmi les projets de l'industrie de production et d'énergie, certains résultats ont été utiles pour la validation de certaines techniques de réduction des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et de dioxyde d'azote (NO_x), et d'autres projets ont étudié l'utilisation des composés organiques volatils (COV) les plus nocifs tels que les BTEX, les solvants chlorés ou encore le formaldéhyde en vue de réduire leurs émissions à la source. Certains projets se sont intéressés aussi à la prévention des émissions de nanoparticules dans l'air. Parmi les projets de l'industrie des déchets, la majorité a porté sur des systèmes de combustion et d'incinération pour le suivi de polluants réglementés (dioxines) ou non (nanoparticules).



Afin de valoriser les résultats de recherche du programme CORTEA, l'ADEME a organisé huit journées de restitution (JR) à destination des utilisateurs potentiels (acteurs et décideurs dans le domaine de la qualité de l'air). La dernière restitution JR8, fin 2024, a permis d'éditer un recueil des résumés et une synthèse des projets comptant diverses thématiques, et pour dresser un bilan par secteur il y a également en complément cinq livrets facilitant par thématique l'accès aux résultats (agriculture, air intérieur, biomasse, industrie et transports).

De 2011 à 2024, le programme CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air) a soutenu près de 140 projets de R&D afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'énergie, de l'industrie et des transports.

CORTEA CONNAISSANCE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR - SECTEUR AGRICULTURE (BILAN DU PROGRAMME)

Résumés des projets soutenus sur la thématique « AGRICULTURE »

2024/12 - 60 P - 012696

Ce livret rassemble les résultats des projets soutenus dans le cadre du programme de recherche CORTEA sur la thématique «Agriculture». Une vingtaine de projets y sont présentés, qui portent essentiellement sur des questions liées au sujet de l'ammoniac (NH₃ émis principalement par les activités agricoles), et dans une moindre mesure sur d'autres polluants : les composés organiques volatils biogéniques (COVb), les poussières et les produits phytopharmaceutiques (PPP).



Certains de ces travaux et références contribuent à sensibiliser les agriculteurs et conseillers, grâce à des avancées majeures sur les jeux de données nécessaires à la validation d'outil d'inventaire et à l'acquisition de nouveaux facteurs d'émissions, et aussi en améliorant les moyens métrologiques (NH₃, PPP) au travers de protocoles simplifiés/harmonisés. Certains de ces travaux ont amené à des résultats de recherche innovants et utiles à l'accompagnement de la profession agricole se traduisant par du conseil (fiable et avéré) pour aider à développer les bonnes pratiques environnementales (BPE).

Afin de valoriser les résultats de recherche du programme CORTEA, l'ADEME a organisé huit journées de restitution (JR) à destination des utilisateurs potentiels (acteurs et décideurs dans le domaine de la qualité de l'air). La dernière restitution JR8, fin 2024, a permis d'éditer un recueil des résumés et une synthèse des projets comptant diverses thématiques, et pour dresser un bilan par secteur il y a également en complément cinq livrets facilitant par thématique l'accès aux résultats (agriculture, air intérieur, biomasse, industrie et transports).

De 2011 à 2024, le programme CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air) a soutenu près de 140 projets de R&D afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'énergie, de l'industrie et des transports.

CORTEA CONNAISSANCE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR - SECTEUR AIR INTÉRIEUR (BILAN DU PROGRAMME)

Résumés des projets soutenus sur la thématique «AIR INTERIEUR»

2024/12 - 58 P - 012697

Ce livret rassemble les résultats des projets CORTEA soutenus sur la thématique «Air intérieur». Il présente en particulier 21 projets portant en grande majorité sur les émissions de polluants en air intérieur liées aux bâtiments et à ses matériaux mais aussi aux activités des occupants. Certains projets ont aussi concerné les performances de systèmes de ventilation (émissions, acoustique) et de traitement de l'air (émissions, innocuité).

Afin de valoriser les résultats de recherche obtenus dans le cadre du programme CORTEA, l'ADEME a organisé huit journées de restitution (JR) à destination des utilisateurs potentiels (acteurs et décideurs dans le domaine de la qualité de l'air). La dernière restitution JR8 en 2024 a permis d'éditer un recueil des résumés et synthèse des projets et en complément également cinq livrets sectoriels pour faciliter l'accès à ces résultats et dresser un bilan par secteur.

Le programme CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air) a soutenu près de 140 projets de R&D afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie, de l'énergie et des transports.



CORTEA CONNAISSANCE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR - SECTEUR BIOMASSE (BILAN DU PROGRAMME)

Résumés des projets soutenus sur la thématique «BIOMASSE»

2024/12 - 58 P - 012695

Ce livret rassemble les résultats des projets soutenus dans le cadre du programme de recherche CORTEA sur la thématique «Combustion». Une vingtaine de projets y sont présentés, qui portent essentiellement sur la combustion de biomasse (sujet abordé dès les premières éditions du programme) et dont quinze projets concernent le chauffage domestique au bois, reflet de sa participation à la pollution de l'air notamment aux particules fines.

Les objectifs des différents projets de la thématique « Combustion » permettent de les regrouper en deux sous-thématiques :

L'amélioration des connaissances du chauffage au bois, sur la caractérisation des émissions polluantes, l'influence de l'installation et du combustible sur les émissions et son impact sur la qualité de l'air intérieur ;

L'amélioration des technologies des appareils de chauffage au bois, en optimisant la combustion et en développant des technologies d'abattement des polluants.



Afin de valoriser les résultats de recherche du programme CORTEA, l'ADEME a organisé huit journées de restitution (JR) à destination des utilisateurs potentiels (acteurs et décideurs dans le domaine de la qualité de l'air). La dernière restitution JR8, fin 2024, a permis d'éditer un recueil des résumés et une synthèse des projets comptant diverses thématiques, et pour dresser un bilan par secteur il y a également en complément cinq livrets facilitant l'accès aux résultats (agriculture, air intérieur, combustion/biomasse, industrie et transports).

De 2011 à 2024, le programme CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air) a soutenu près de 140 projets de R&D afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'énergie, de l'industrie et des transports.

CORTEA CONNAISSANCE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DANS L'AIR - SECTEUR TRANSPORTS (BILAN DU PROGRAMME)

Résumés des projets soutenus sur la thématique «TRANSPORTS»

2024/12 - 86 P - 012698

Ce livret rassemble les résultats des projets soutenus dans le cadre du programme de recherche CORTEA sur la thématique «Transports». Une trentaine de projets y sont présentés, qui portent sur les émissions du transport routier et celles du secteur maritime. Ils ont exploré des sujets tels que la qualité de l'air de l'habitacle, les émissions de particules hors échappement ou encore l'exposition des populations riveraines des zones portuaires aux particules fines, dont les résultats alimentent des recommandations pour les politiques publiques sur le plan réglementaire ou incitatif.

Afin de valoriser les résultats de recherche du programme CORTEA, l'ADEME a organisé huit journées de restitution (JR) à destination des utilisateurs potentiels (acteurs et décideurs dans le domaine de la qualité de l'air). La dernière restitution JR8, fin 2024, a permis d'éditer un recueil des résumés et une synthèse des projets comptant diverses thématiques, et pour dresser un bilan par secteur il y a également en complément cinq livrets facilitant par thématique l'accès aux résultats (agriculture, air intérieur, biomasse, industrie, transports).

De 2011 à 2024, le programme CORTEA (Connaissances, Réduction à la source et Traitement des Emissions dans l'Air) a soutenu près de 140 projets de R&D afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'énergie, de l'industrie et des transports.



Changement climatique

PACT²E PLANIFIER ET AMÉNAGER, FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA TRANSITION DES TERRITOIRES

2024/04 - 8 P, 14 P

Dans la continuité de la première édition lancée en 2021, cette deuxième édition de l'Appel à projets de recherche PACT²e Planifier et aménager, face au changement climatique, la transition des territoires vise à :

- Développer des connaissances sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans un objectif de planification dynamique.
- Développer, expérimenter ou améliorer des solutions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

Elle se structure autour de deux axes de problématisation :

- Mener une planification dynamique des territoires et trajectoires au sein des documents de planification urbaine et stratégique ;
- Réduire les impacts des aléas climatiques aux échelles territoriales et urbaines.



Les projets retenus dans le cadre de la 2ème édition poursuivent les travaux de recherche et portent notamment sur l'analyse critique de la prise en compte des enjeux du changement climatique dans les documents de planification, en particulier les PLU (CCLIP et Co-Plan Heat) et sur la caractérisation de l'efficacité des solutions de rafraîchissement urbain (CoolStreet et Co-Plan Heat).

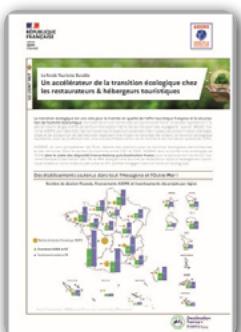
Mobilité et transports

BILAN DU FONDS TOURISME DURABLE ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

2025/10 - 4 P, 4 P, 4 P, 4 P, 4 P, 4 P, 4 P - 013071

La transition écologique est une voie pour la montée en qualité de l'offre touristique française et la sécurisation de l'activité économique. L'empreinte environnementale du tourisme est forte : le secteur représente 11 % des émissions de gaz à effet de serre en France (dont 69 % liés au transport des voyageurs), les territoires touristiques comptabilisent des niveaux de consommation d'énergie, d'eau et de production de déchets bien supérieurs à la moyenne nationale. Par ailleurs, la transition écologique représente, pour les professionnels, une voie de différenciation sur le marché et de montée en qualité de l'offre. L'ADEME opérateur de l'Etat déploie des solutions pour la transition écologique des entreprises et des territoires.

Dans le secteur du tourisme, entre 2021 et 2024, l'ADEME s'est vu confier le déploiement de plusieurs dispositifs d'accompagnement financiers pour aider les acteurs notamment des TPE/PME du tourisme en territoires ruraux et périurbains à s'engager dans la transition écologique. Ainsi, ce retour d'expérience dresse le bilan du Fonds Tourisme Durable à destination des TPE-PME touristiques qui s'est opéré entre 2021 et 2024.



BILAN THÉMATIQUE INDUSTRIES DU VÉLO

2025/10 - 20 P - 013073

Ce document présente le Bilan thématique de l'Appel à Projet Industries du Vélo du plan d'investissement France 2030.

70 projets ont été déposés depuis 2024 sur l'appel à projet Industries du Vélo. 29 projets ont été retenus pour financement. Les projets financés regroupent 38 bénéficiaires directement aidés à hauteur de 31,26 M€ pour un budget total des projets de 115,10 M€, pour une durée moyenne des projets de 41 mois.

Cet AAP s'inscrit dans le cadre du soutien à l'innovation et à la modernisation du secteur "Transport" du plan d'investissement France 2030 et relève de la feuille de route "Produire en France", qui vise à l'horizon 2030, 2 millions de véhicules électriques et hybrides chaque année et développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente. Il est destiné à soutenir l'industrie du vélo pour la concrétisation de projets d'innovation et d'investissements afin de produire en France les cycles d'aujourd'hui et de demain ainsi que leurs composants innovants et leurs équipements.



RETOUR D'EXPERIENCE

Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie



YARA (AMBÈS - 33) - REMPLACEMENT DU RÉACTEUR D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ACIDE NITRIQUE

2025/10 - 2 P - 013084

Changement climatique



TOURISME DURABLE. DOMAINE DE CAMBOYER**** À MONTFERRAND (11)

Démarche globale de transition écologique et obtention de l'Éco-label Européen
2025/09 - 2 P - 013025



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU CAMPING DE L'ESPIGUETTE AU GRAU-DU-ROI (30)

2025/09 - 2 P - 013024



MARAISILIENCE

2025/09 - 2 P - 013033

Economie circulaire et déchets



RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE SUR LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Accompagner le changement de comportement. Syndicat Mixte Pic et Etang (34)
2025/10 - 2 P - 013064



TESTS DE SOLUTIONS MÉCANISÉES DE COMPOSTAGE

Le tri des biodéchets en établissements. Toulouse Métropole (31)
2025/10 - 2 P - 012898



MUTUALISATION D'UN BROYEUR MOBILE DE VÉGÉTAUX ENTRE 5 COMMUNES DU SUD-EST TOULOUSAIN (31)

De l'expérimentation à la pérennisation
2025/10 - 2 P - 013065



LABELLISATION ÉCOTABLE POUR LE RESTAURANT L'OGUSTIN À LA VACQUERIE-ET-SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES (34)

2025/09 - 2 P - 013027



RECYCLERIE DE BAGATELLE À SAINTE-SUZANNE, UN ÉQUIPEMENT DE RÉEMPLOI STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE (LA RÉUNION)

2025/10 - 2 P - 013079

Energies



RÉNOVATION GLOBALE AVEC INSTALLATION GÉOTHERMIQUE POUR LE GÎTE TOURISTIQUE

« La Maison de Lacam » à Castanet (12)
2025/09 - 2 P - 013026



CHAUFFERIE PAILLE SUR LE RÉSEAU DE CHALEUR DE GRAND-POITIERS (86)

2025/10 - 2 P - 013051



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION POUR L'HÔTEL-RESTAURANT LE JARDIN MAORE À MAYOTTE
2025/10 - 2 P - 013075



LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE
2025/10 - 2 P - 013087

Mobilité et transports



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU VÉLO POUR LES SALARIÉS DE DIONÉO À SAINT-DENIS (LA RÉUNION)
Centre de tri everglass (filiale de verallia), châteaubernard (16)
2025/10 - 2 P - 013080

LAURÉAT FRANCE 2030

Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie



NACRE - MISE EN PLACE D'UNE BIORAFFINERIE LIGNOCELLULOSIQUE INDUSTRIELLE PRODUISANT DU BIOÉTHANOL AVANCÉ

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

Bâtiment



LA FIBRE TROPICALE - NOUVEAUX MATERIAUX ISOLANTS BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS POUR LA CONSTRUCTION EN GUYANE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



CARAC'TERRE - CARACTÉRISATION ET DIMENSIONNEMENT ACOUSTIQUE DES CONSTRUCTIONS EN TERRE CRUE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

MOBBE - MASSIFICATION OS-SATURE BOIS ISOLANT BIO-SOURCÉ EN ENVELOPPE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

PARASISTERRE - ÉTUDE DE LA VULNÉRABILITÉ SISMIQUE DES STRUCTURES EN PISÉ AVEC ET SANS RENFORCEMENT

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

MURTERFEU - COMPORTEMENT AU FEU DE MURS DE TERRE CRUE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

EMBIPACK - TRAITEMENT D'EMBALLAGES INDUSTRIELS POUR RÉINCORPORATION DE LA MATIÈRE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

VESTA - SÉCURISATION, DÉSENDETTEMENT ET RÉHABILITATION DE COPROPRIÉTÉS FRAGILES ET DÉGRADÉES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

YATOU - SOLUTION INTÉGRÉE GLOBALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES COPROPRIÉTÉS INFÉRIEURES À 50 LOTS

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

Economie circulaire et déchets

CAOUTCHOUC ÉCONOMIE CIRCULAIRE - REPOUSSER LES LIMITES DE RÉINCORPORATION DE MPR DANS LES CAOUTCHOUCS

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

EULP (ESSAIMAGE D'USINES Le Pavé®) - IMPLANTATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE PLAQUES PLASTIQUES 100% RECYCLÉES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

Industrie et production durable



CONCEPT FTO - RÉALISATION D'UN DÉMONSTRATEUR DU CONCEPT FTO (FOUR TUNNEL OPTIMISÉ) SUR UN FOUR PRODUCTIF DE TERRE CUITE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



CHOC - CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN PROTOTYPE CHAUDIÈRE OXYCOMBUSTION INDUSTRIELLE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



GREEN LAMA - CHAUFFAGE PAR INDUCTION DE LINGOTS EN ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



PRECIZE - PROCÉDÉ ECOLOGIQUE INNOVANT DE CIMENT ALUMINEUX ZÉRO EMISSION

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



AIRVAULT - REMplacement DE LIGNES DE PRODUCTION DE CLINKER, SITE D'AIRVAULT

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

Mobilité et transports



MAILLON MOBILITY - PREMIÈRE PLATEFORME PARTAGÉE DÉDIÉE AUX VÉHICULES INTERMÉDIAIRES EN FRANCE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



1432 STEP UP - DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION LOCALE DE SOUS-ENSEMBLES INNOVANTS DE VÉLO

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



ARCADE 2030 - AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE VÉLOS ET VAE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



CYCLOCAL - CONCEVOIR ET PRODUIRE LOCALEMENT DES VÉLOS DURABLES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



REMORQUES VELO MAÏNA - REMORQUES DE VÉLO ET PIÈCES TUBULAIRES EN FIBRE DE LIN

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



PLDPV - PRODUCTION LOCALE ET DÉCARBONÉE DE PÉDALES ET VÉLOS

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



MC2 - RELOCALISATION DE PRODUCTION DE PIÈCES COMPOSITES CREUSES POUR VÉLOS

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



MOVE 2026 - SYSTÈME D'ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS POUR PREMIÈRE MONTE DE VAE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



ORIGAMI - DÉVELOPPEMENT DE DEUX VÉLOS ÉLECTRIQUES COMPACTS INNOVANTS

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



I-VELO - INNOVATION FRUGALE, PRODUCTION FRANÇAISE ABORDABLE, FILIÈRE VÉLO DURABLE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



CAMIGO - FILIÈRE INDUSTRIELLE DE RÉEMPLOI ET DE FABRICATION DE VÉHICULES INTERMÉDIAIRES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



DUAL - INDUSTRIALISATION DE AEMOTION, VÉHICULE CARROSSÉ ET INCLINABLE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



AMOREVELI - INDUSTRIALISATION D'AMORTISSEURS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES INTERMÉDIAIRES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



MIDI+ - INDUSTRIALISATION D'UN MICRO-UTILITAIRE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



KARBikes MINI FACTORY (KMF) - LANCEMENT D'UN SITE D'ASSEMBLAGE DE VÉHICULES INTERMÉDIAIRES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



EVOBATSWAP - INDUSTRIALISATION D'UNE BATTERIE CONNECTÉE ADAPTÉE AUX VÉHICULES INTERMÉDIAIRES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



CIRCLE - MICRO-USINE POUR ASSEMBLER ET RECONDITIONNER DES VÉHICULES L7E

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P



MOBIL'QUAI - NOUVEAU CONCEPT DE HALTES À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

Société et politiques publiques



MEMB'EAUX - EVALUATION DE L'AGE DES MEMBRANES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Projet Lauréat France 2030

2025/10 - 2 P

ÉTUDE-RAPPORT/SYNTHESE

Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie

STOCKS ET PRÉLÈVEMENTS ACTUELS DE BOIS DANS LES HAIES BOCAGERES

Première évaluation nationale de la ressource en bois bocager

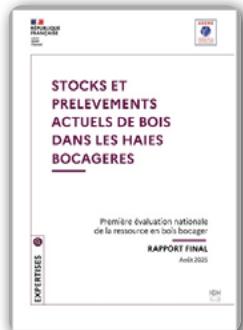
2025/08 - 65 P

Les haies bocagères, éléments clés du paysage rural français, ont évolué au gré de l'histoire agricole du pays. Elles jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, le stockage de carbone et la protection de l'environnement. Elles constituent également une ressource en bois essentielle à différents usages, notamment énergétiques.

Cette étude constitue la première évaluation pour la France hexagonale des stocks de bois et carbone dans les haies bocagères, estimée à 405Mm3 soit 10% du stock forestier, ainsi que des prélèvements récents.

Elle a permis d'élaborer une méthodologie reproductible rendant possible le suivi des haies sur le long terme, et propose des résultats exploitables à l'échelle des territoires.

Développement d'une chaîne de traitement des diagnostics de sol via For-Eval pour les intégrer dans Donesol.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE RESSOURCES INEXPLOITÉES DE NOS TERRITOIRES

Projet VERITE

2024/06 - 87 P

Le projet Vérité a consisté en la vérification de la faisabilité technique, économique et environnementale de la valorisation de trois biomasses agricoles : la canne de maïs, sarment de vigne et ceps de vigne. Deux technologies de valorisation thermique sont considérées : la combustion et la gazéification.



Air

UN AIR À SURVEILLER

Contribution à l'histoire sociale et à l'ethnographie du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air (1960-2024)

2025/01 - 116 P

Le projet PRISAIR (Prise Instrumentation et Expérimentation, la qualité de l'air à l'épreuve) représente une première étape d'enquête historique et ethnographique des pratiques de la surveillance de l'air selon une approche diachronique et synchronique. Sans minorer les multiples contraintes, notamment réglementaires et météorologiques qui pèsent sur la surveillance de l'air, l'équipe de recherche montre que celle-ci relève de données négociées, de compromis, qui résultent d'une négociation entre sciences et sociétés. On peut se demander ainsi si le caractère saillant des techniques actuelles, et notamment l'ordinateur, le smartphone, la miniaturisation et l'accès à internet, ne correspond pas, conjointement avec l'évolution des demandes sociales, de ce secteur économique, et des opportunités politiques, à une bifurcation du même ordre que celle qu'a connu l'invention de la météorologie.



EMISSIONS AGRICOLES D'AMMONIAC ET FORMATION DE PARTICULES FINES

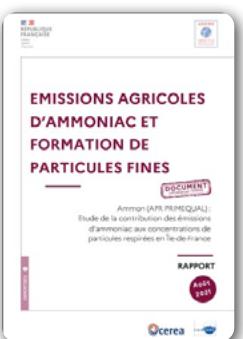
Ammon (APR PRIMEQUAL) : Etude de la contribution des émissions d'ammoniac aux concentrations de particules respirées en Île-de-France

2024/05 - 83 P, 9 P

Le projet de recherche Ammon, mené dans le cadre du programme de recherche PRIMEQUAL, a étudié le rôle de l'ammoniac dans l'exposition des populations franciliennes aux particules atmosphériques.

Il s'est appuyé sur une approche par modélisation numérique et a donné lieu à de nouvelles évaluations de la chaîne de modélisation ESMERALDA et du modèle Polyphemus. La représentation explicite de la dynamique de transfert entre les phases gazeuse et particulaire peut notamment conduire à une spatialisation différente du nitrate d'ammonium.

Le consortium scientifique a étudié l'origine géographique de l'ammoniac agricole contribuant aux concentrations de nitrate d'ammonium en région Île de France, et investigué différents scénarios d'abattement des émissions agricole d'ammoniac.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN AGISSANT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES

Projet POLQA (APR PRIMEQUAL)

2022/07 - 109 P

Le projet POLQA, mené dans le cadre du programme de recherche PRIMEQUAL, a permis de tester des stratégies de réduction des émissions agricoles sur l'amélioration de la qualité de l'air dans l'optique d'agir vite et efficacement sur un épisode de pollution annoncé ou en cours, mais aussi sur le long terme pour diminuer l'exposition de la population à la pollution chronique.

Le consortium scientifique a ainsi développé des scénarios de mesure de réductions des émissions d'ammoniac et tester leur impact sur les concentrations d'ammoniac et de particules, tout en évaluant les bénéfices économiques associés.



Bâtiment

AVIS SUR LES PERFORMANCES RÉELLES DES POMPES À CHALEUR

focus sur les PAC air/eau en maisons individuelles

2025/10 - 9 P - 013063

Depuis plus de deux ans, l'ADEME a mené plusieurs études majeures pour mesurer les performances des pompes à chaleur en conditions d'usage réel sur une saison de chauffe :

- Une campagne de mesure sur 90 pompes à chaleur air/eau et 10 PAC géothermiques (eau/eau ou sol/eau) installées récemment dans des maisons individuelles en remplacement de chaudière gaz ou fioul et instrumentées pendant une année complète.
- Une étude sur les consommations de chauffage de ménages ayant installé des PAC air/air à la place de tout ou d'une partie de leur appareil de chauffage.

Les résultats de ces études montrent que les performances moyennes des pompes à chaleur sont très bonnes, même dans les logements mal isolés, même si 1/3 d'entre elles ont des performances qui peuvent être améliorées en raison de problèmes liés à leur installation et leur réglage.

Ces travaux approfondis ont abouti à la rédaction d'un avis de l'ADEME.



AUDITS ÉNERGÉTIQUES RÉGLEMENTAIRES DE BÂTIMENT TERTIAIRES PRIVÉS

Evaluation d'un échantillon de 111 audits

2025/10 - 87 P

L'Audit énergétique est un préalable indispensable à toute rénovation conséquente. Il est obligatoire, en France, pour les entreprises de plus de 250 salariés ou dont le chiffre d'affaires annuel excède 50 millions d'euros et son total de bilan 43 millions d'euros. Cette étude a pour but de rendre compte, sur la base d'un échantillon d'une centaine de cas, du niveau de qualité moyen des audits réalisés sur des bâtiments tertiaires et du respect des normes auxquelles ils se réfèrent. Elle apporte également une analyse des données énergétiques par usage, pour les secteurs d'activités couverts, ainsi que des Actions d'Amélioration de la Performance Énergétique recommandées, sans pour autant prétendre à une significativité statistique, compte tenu du faible nombre d'audits qui, pour chacun des secteurs, ont pu être recensés. Ce document liste un ensemble de recommandations pour améliorer le rendu synthétique des audits énergétiques, leur complétude et leur cohérence d'ensemble, dans le cadre de leur lisibilité et leur validation dans une plateforme commune.



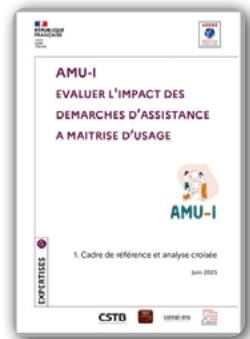
AMU-I - EVALUER LES IMPACTS DES DÉMARCHES D'ASSISTANCE À MAÎTRISE

D'USAGE

2025/06 - 67 P

Les démarches participatives dites AMU (Assistance à Maîtrise d'Usage), visant à associer les usagers des bâtiments à leur conception et à leur bon fonctionnement en exploitation, se développent. Il subsiste néanmoins un important manque de connaissance sur les apports et les coûts de ces démarches. Ces données constituent pourtant une condition majeure du déploiement des démarches d'AMU, afin d'objectiver les perceptions de terrain. Le projet AMU-i propose un outil et des résultats utiles à l'évaluation des impacts d'une démarche d'assistance à maîtrise d'usage, afin de structurer ces démarches et d'appuyer à terme le déploiement et la montée en qualité d'une filière professionnelle encore émergente.

La grille de critères d'évaluation des démarches d'assistance à maîtrise d'usage développée dans le cadre du projet est disponible en téléchargement sur ce lien <https://ademe.cache.ephoto.fr/link/3c9igq/vtu1c4h61n1c0zk.xlsx?dl>



INCLUNIV - INCLUSION DES USAGERS DANS LES SMART BUILDINGS UNIVERSITAIRES

2025/10 - 92 P, 6 P, 8 P, 8 P, 6 P

Le projet INCLUNIV permet de questionner plusieurs échelles de participation / mobilisation des usagers, et d'appropriation par les usagers : au niveau du choix des systèmes techniques, de leur usage quotidien, et de la co-construction de solutions. L'étude des usages au sein de quatre bâtiments d'enseignement supérieur de la métropole lilloise révèle des agacements, énervements, contournements, pouvant conduire à des formes de désengagement que ce soit sur le lieu de travail, vis-à-vis de l'institution ou encore de l'écologie.

Ces contournements du système technique ont des impacts énergétiques sur l'efficacité du bâtiment. L'absence d'inclusion des usagers se traduit ainsi par l'échec de ces bâtiments à atteindre les performances visées ou possibles. De ce point de vue, les smart buildings échouent, dans les représentations comme dans les pratiques, à incarner l'écologie et faire du bâtiment le lieu d'une expérience de vie écologique.

L'étude des processus décisionnels de rénovation et de construction ainsi que la mise en œuvre de méthodes participatives de co-design, mettent en avant l'importance de repenser l'implication des usagers dans les différentes phases du bâtiment (de la programmation à l'usage), et le manque de traducteurs et de méthodes pour réellement prendre en compte les besoins des usagers. Ce projet propose plusieurs pistes pour penser l'inclusion technique de l'usager et son rôle dans la transition énergétique et écologique, quitte à revenir sur certaines délégations au système technique et défaire certaines automatisations.



PRODUIRE DU LOGEMENT AUTREMENT : QUELS MODÈLES ÉCONOMIQUES ?

2025/07 - 78 P, 13 P, 34 P

Cette étude examine les enjeux de la sobriété foncière et immobilière dans le contexte actuel de transition écologique et de limitation de l'artificialisation des sols. Elle vise à clarifier la notion en la reliant à des initiatives concrètes, des outils méthodologiques et des pratiques exemplaires.

Le rapport se divise en trois parties : la définition des enjeux et des pratiques de sobriété foncière et immobilière, les obstacles structurels à leur généralisation, et l'analyse des modèles économiques et des outils existants pour accompagner cette transition.

L'analyse repose sur de la bibliographie, des entretiens avec des acteurs des filières, ainsi que l'étude de 17 initiatives innovantes. Elle met en évidence 4 modèles économiques type de la sobriété immobilière et foncière (opérateurs de la transformation du bâti, opérateurs anticipateurs de la transformation du bâti, opérateurs de la densification diffuse, opérateurs de l'intensification des usages).

Ce foisonnement d'initiatives, loin de représenter un obstacle, est un atout, car il permet de tester des solutions diversifiées et d'expérimenter des pratiques qui pourraient se généraliser dans les années à venir.



Economie circulaire et Déchets

AMÉLIORATION DES LEVIERS DE COLLECTE DE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

État des lieux et propositions pour améliorer la collecte en France
2024/08 - 29 P, 188 P

Afin d'identifier les leviers à mobiliser pour que la France atteigne l'objectif européen de collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'ADEME a mené un état des lieux aux niveaux européen et national.

L'étude présente plusieurs volets :

- Le premier volet de l'étude présente un panorama des pratiques européennes. Il propose ensuite une analyse approfondie de huit pays dans l'objectif de bénéficier de leurs retours d'expérience.
- Le deuxième volet réalise un état des lieux des pratiques de collecte en France afin d'en comprendre les mécanismes et d'identifier les freins existants.
- Le troisième volet propose 11 actions prioritaires et 13 actions non prioritaires à mettre en place pour améliorer les objectifs de collecte de DEEE en France, par rapport à l'année 2022. Ces actions ont été définies sur la base des deux premiers volets et d'ateliers de concertation.



VALORISATION DES HUILES DE BASE RÉGÉNÉRÉES

2025/03 - 51 P, 18 P

En France la majeure partie des huiles usagées collées est orientée vers les installations de régénération. Les débouchés pour les huiles dites régénérées sont divers, en raison notamment de leur qualité. Certains exutoires sont jugés défavorable pour l'environnement par rapport à une valorisation énergétique directe des huiles usagées, puisque cela ne permet pas de compenser les consommations énergétiques du processus de régénération. C'est le cas de leur utilisation en tant que carburant marin

Les principales causes de l'orientation d'une partie des huiles régénérées vers la valorisation énergétique sont les caractéristiques physico-chimiques de ces huiles : celles-ci sont inappropriées pour des usages lubrifiants, la teneur en soufre est trop élevée et la viscosité cinématique trop faible.

L'analyse des pratiques chez nos voisins européens montre qu'il existe des procédés de traitement, différents de ceux employés en France, qui permettent d'améliorer la teneur en soufre des huiles (hydrotraitement) et qui permettent d'obtenir davantage d'huiles de viscosité cinématique élevée (extraction au solvant). De plus, les caractéristiques initiales des huiles usagées exercent une grande influence sur les caractéristiques des huiles régénérées.

L'approche prospective menée dans l'étude permet de voir que la situation ne devrait pas être amenée à évoluer à l'horizon 2050. Pour cette raison l'étude recommande de développer des installations de traitement qui permettent d'améliorer les caractéristiques des huiles régénérées et/ou de mettre en place des projets pour modifier les caractéristiques des huiles usagées en amont de la régénération.



RECENSEMENT 2025 DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES SUR LE RÉEMPLOI

Méthode et premiers enseignements

2025/10 - 15 P, 42 P

Près de 120 évaluations environnementales du réemploi des produits ont été recensées dans un tableau consolidé mis à la disposition du public. Une note de synthèse détaille la méthode employée pour parvenir à ce recensement et en fait une analyse macroscopique.

Les évaluations recensées sont en majorité des publications scientifiques publiées entre 2017 et 2025. Elles portent en majorité sur des produits électriques et électroniques et textiles, et dans une moindre mesure sur les batteries, véhicules, pneus, et d'autres produits de consommation soumis à responsabilité élargie du producteur (REP).

L'Analyse du cycle de vie (ACV) est la méthode d'évaluation environnementale la plus utilisée.

Le recensement intègre plusieurs types d'évaluations environnementales du réemploi des produits :

- des évaluations d'impacts environnementaux quantifiés pour des opérations d'allongement de la durée d'usage des produits,
- des travaux méthodologiques,
- des travaux comprenant une analyse des impacts sociaux, économiques et/ou une étude des comportements et effets rebonds associés aux processus et pratiques de réemploi.



IMPROVING THE LEVERS ENCOURAGING COLLECTION OF WASTE ELECTRICAL AND ELECTRONIC EQUIPMENT

Findings of the benchmark and review and proposed action plan

2025/08 - 28 P

With a view to identifying the levers to be mobilised to ensure that France meets the EU target for waste electrical and electronic equipment (WEEE) collection, ADEME performed a review of the situation at the European and national levels.

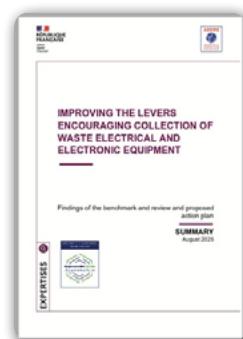
The study comprises several sections:

The first section presents an overview of practices in European countries. It then sets out a detailed analysis of eight countries with a view to tapping into the lessons learned there.

The second section reviews collection practices in France in order to understand their mechanisms and identify existing obstacles.

The third section proposes 11 priority actions and 13 non-priority actions to be implemented to improve progress towards the WEEE collection targets in France, relative to the baseline year 2022. These actions were defined on the basis of the first two sections along with a series of consultation workshops.

Please note that only the summary of this study is available in English.



CURRENT STATE OF THE CLEAR USED OIL SECTOR AND PROSPECTS FOR IMPROVEMENT

2024/04 - 21 P

Depending on the level of pollution in used oils, it is possible to distinguish what is commonly referred to as black used oils and clear used oils. Recycling clear oils is simpler than recycling black oils. The study focuses on the clear oils sector to identify its barriers and levers through an assessment and analysis of improvement prospects.

It appears that three main scenarios are emerging for the future of the sector: letting the sector develop without constraints, supporting its structuring, or providing massive support to it. Each scenario presents distinct implications and levers for action and requires initiating consultations with all stakeholders in the sector to decide on the directions to take. The decision on the scenario to adopt must take into account the delicate balance between the expected benefits and the investments required, while aiming to maximize the efficiency of the sector and address current environmental challenges.



Energies

TEST DE PAC AIR/EAU EN LABORATOIRE SEMI-VIRTUEL : AVANT ET APRÈS RÉNOVATION

2025/10 - 51 P

La même PAC air/eau a été testée en laboratoire semi-virtuel : dans une maison non isolée puis après isolation.

L'étude a montré que la performance de la PAC reste la même dans les deux cas à condition que la loi d'eau ait bien été ajustée après la rénovation. Une fois la rénovation effectuée, la PAC est surdimensionnée et a un nombre de cycles marche/arrêt plus important, ce qui peut impacter sa durée de vie.



MESURE DES PERFORMANCES DE 100 PAC AIR/EAU ET EAU/EAU INSTALLÉES EN MAISONS INDIVIDUELLES

2025/10 - 228 P

90 pompes à chaleur air/eau et 10 pompes à chaleur géothermiques ont été instrumentées afin de connaître leurs performances réelles. Ces PAC ont toutes remplacé des chaudières gaz ou fioul dans des maisons individuelles.

Ce rapport présente l'ensemble des résultats et enseignements obtenus.



ÉTUDE SUR LES CONSOMMATIONS DES PAC AIR/AIR

2025/10 - 88 P

Cette étude a comparé les signatures Linky de 88 ménages ayant changé leurs radiateurs électriques pour des PAC air/air en isolant les consommations de chauffage.

En moyenne sur cet échantillon, la pose d'une PAC air/air a permis de diviser par 2 la consommation d'électricité liée au chauffage.

Il n'est pas possible de connaître le SCOP réel de ces machines sur la base de cette étude, cette dernière n'ayant pas permis de quantifier d'éventuels effets rebonds (augmentation du niveau de confort part de la climatisation par exemple).

Les travaux sont poursuivis pour évaluer les performances réelles.



ENQUÊTE SUR LES PRIX DES COMBUSTIBLES BOIS EN 2024

2025/05 - 70 P, 33 P

L'étude présente les prix des combustibles bois en 2024.

Un premier rapport évalue le niveau des prix en 2024 des combustibles bois pour les particuliers (chauffage domestique au bois), pour les combustibles couramment consommés (bois bûches, granulés, bûches et bûchettes reconstituées...). Différents facteurs de variation des prix (impact de la région de commercialisation, période de commercialisation, qualité et essences des bois, certification...) sont étudiés. Le rapport présente également les données internationales relatives aux prix des granulés afin de situer le marché français dans son contexte international.

Le second rapport est consacré à la présentation des prix des combustibles pour les marchés tertiaire, collectif et industriel.

Dans chacun des rapports, les prix des combustibles bois sont comparés à ceux des autres énergies couramment utilisées.



IMPACTS ÉCOLOGIQUES DES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES FLOTTANTES

Effets des centrales flottantes sur la biodiversité aquatique et le fonctionnement des plans d'eau de gravière

2025/04 - 14 P, 134 P

Le photovoltaïque flottant, en plein essor mondial, est mis en avant comme une alternative au photovoltaïque terrestre, permettant de réduire la pression foncière et d'améliorer le rendement énergétique grâce au refroidissement par l'eau. Toutefois, son implantation sur de petits plans d'eau, cruciaux pour la biodiversité et les services écosystémiques, soulève des interrogations quant à ses impacts écologiques.

La littérature scientifique, jusqu'à récemment limitée et essentiellement axée sur des simulations numériques et sur les effets abiotiques, ne permettait pas d'évaluer ces effets à moyen terme. Le projet SOLAKE visait à combler ce manque en produisant des données robustes, via deux approches complémentaires :

- une expérimentation en mésocosmes pour tester différents niveaux de recouvrement (0 à 65 %) en interaction avec l'enrichissement en nutriments du milieu,
- un suivi in situ sur 15 plans d'eau de gravières de Haute-Garonne et Ariège assez peu profonds (moins de 10 m) et de quelques dizaines d'hectare, dont 4 équipés de centrales, selon un protocole BACI (Before-After-Control-Impact).

Les résultats expérimentaux montrent que le recouvrement par les panneaux réduit la température de l'eau et l'évaporation, modifie la composition des communautés (zooplancton, macroinvertébrés) et altère certaines fonctions écosystémiques, surtout à des recouvrements élevés (> 45 %). En revanche, la décomposition et les émissions de GES dépendent davantage de l'enrichissement en nutriments que du recouvrement. Les observations en mésocosmes suggèrent que l'effet des panneaux photovoltaïques flottants est assez dépendant du niveau trophique de l'écosystème aquatique.

In situ, après 2 à 3 ans d'installation, les centrales photovoltaïques flottantes entraînent un refroidissement moyen de -1,2 °C (jusqu'à -3 °C en été), une baisse de la luminosité et des nutriments particulaires, ainsi qu'une réduction nette des émissions de CO₂ et CH₄, par effet barrière physique. Les impacts observés sur la biodiversité et les réseaux trophiques restent en revanche limités ou non significatifs.

En conclusion, si les effets écologiques des centrales flottantes apparaissent globalement modérés dans les plans d'eau de gravière étudiés, les résultats expérimentaux montrent que lorsque des effets sont visibles, ils dépendent du taux de recouvrement et du contexte trophique. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre l'évaluation des effets sur le temps plus long de la vie des centrales photovoltaïques flottantes (environ 30 ans) et dans des écosystèmes aquatiques ayant des caractéristiques physiques et écologiques contrastées.



Industrie et production durable

PLAN DE TRANSITION SECTORIEL DE L'INDUSTRIE DE L'AMMONIAC EN FRANCE - RAPPORT COMPLET

Programme Finance ClimAct

2025/10 - 174 P

L'atteinte de la neutralité carbone de la France en 2050 passe par la nécessaire décarbonation de son industrie. Au cœur de l'industrie chimique, la production d'ammoniac, à la base des engrains et des produits azotés de synthèse, est responsable de 3 % des GES de l'industrie française. La nécessaire transition énergétique de ce secteur représente un véritable défi technologique, financier, économique et réglementaire. Dans le cadre de ce plan de transition sectoriel, différents scénarios permettent d'explorer les conditions nécessaires à une décarbonation ambitieuse permettant d'atteindre l'objectif de -81 % en 2050 par rapport à 2015, objectif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone.



PLAN DE TRANSITION SECTORIEL DES INDUSTRIES DU CHLORE ET DE L'ÉTHYLÈNE EN FRANCE - RAPPORT COMPLET

Programme Finance ClimAct

2025/10 - 192 P

Au cœur d'une chaîne de valeur complexe, les secteurs de l'éthylène et du chlore sont deux secteurs stratégiques à décarboner, dans un contexte d'évolution potentielle de la filière des plastiques. Responsables respectivement de 10% et 1% des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie française, la majorité des émissions de ces deux secteurs est liée à la combustion d'énergie fossile (pour le procédé lui-même ou la production de vapeur). Des solutions technologiques matures basées sur l'efficacité énergétique, la substitution des intrants fossiles et l'électrification couplées à des solutions alternatives de rupture constituent une réponse à la nécessaire décarbonation des procédés. Trois scénarios de décarbonation contrastés sont ainsi explorés, avec pour objectif d'atteindre une réduction d'émissions de CO₂ de -81% en 2050 par rapport à 2015, objectif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone.



Mobilité et transports

BAROMÈTRE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES ÉDITION 2025

2025/07 - 24 P

Le Ministère des Transports et l'ADEME mène depuis 2021 un baromètre annuel visant à suivre la mise en place du Forfait Mobilités Durable (FMD) au sein des employeurs français. Celui-ci s'intéresse notamment à mesurer la notoriété et la compréhension du FMD, son adoption et ses modalités de mise en place ainsi que les freins et les leviers à son déploiement plus large..

Ce baromètre 2025 est constitué de trois volets auprès de deux cibles :

- Une enquête quantitative par téléphone auprès des décideurs des politiques de mobilité au sein des entreprises et des collectivités territoriales (réalisée par Ipsos), complétée par un volet qualitatif par entretiens individuels auprès des mêmes cibles (réalisé par Verian),
- Une enquête quantitative en ligne auprès de salariés, potentiellement concernés (réalisée par CSA).



PLATEFORME DE PLANIFICATION DYNAMIQUE POUR LA CYCLOGRISTIQUE URBAINE

Intelligence de l'optimisation pour la répartition dynamique des tâches et la planification robuste aux aléas

2025/10 - 26 P

Ce projet a permis de créer une plateforme numérique pour la gestion intelligente du transport de marchandises à vélo constituant à terme une « marketplace » pour les donneurs d'ordre de transport de marchandises. Des technologies de l'intelligence de l'optimisation pour la gestion d'une flotte de vélos cargo ont été utilisées afin de prendre en charge des requêtes de transport qui sont révélées au cours du temps. Ces technologies ont été testées expérimentalement sur des données réelles d'un opérateur de cyclologistique : l'optimisation d'un plan de tournée pour la prise en charge et livraison sur des données statiques (avec des requêtes connues d'avance) a démontré que l'efficience opérationnelle pouvait être améliorée de 26 % grâce à une répartition intelligente des tâches. L'expérimentation a également permis de déterminer la meilleure stratégie d'anticipation de nouvelles requêtes et de repositionnement des coursiers ; elle induit 50 % d'amélioration sur le nombre de requêtes qui peuvent être servies.

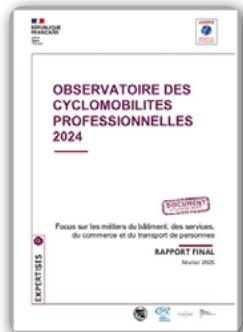


OBSERVATOIRE DES CYCLOMOBILITÉS PROFESSIONNELLES 2024

Focus sur les métiers du bâtiment, des services, du commerce et du transport de personnes

2025/02 - 150 P

Les cyclomobilités professionnelles correspondent aux usages professionnels de vélos-cargos dans le cadre des opérations d'une entreprise. Le terme cyclo-entreprise renvoie à toute entreprise intégrant au moins un vélo-cargo dans sa flotte de véhicules. En 2024, plus de 650 cyclo-entreprises ont été recensées en France pour un nombre total de 4 000 vélos-remorques et attelages référencés. Cette étude explore la diversité des cyclomobilités professionnelles, en termes qualitatifs et quantitatifs pour différentes thématiques : écosystème des cycloprofessionnels, spécificités organisationnelles, impacts environnementaux et économiques (une étude comparative a été menée entre une société « conventionnelle » et une cyclo-entreprise d'aménagement paysager : la cyclo-entreprise émet quinze fois moins de gaz à effet de serre par emploi occupé que l'entreprise conventionnelle), projets d'intégration du vélo-cargo et leviers d'action publique.



NANTES : LA GRATUITÉ UNE MESURE PARMI D'AUTRES POUR RÉDUIRE L'AUTOSOLISME

Portraits de villes - Observatoire des Villes du Transport Gratuit

2025/09 - 17 P

La gratuité des transports collectifs est rarement une mesure prise seule. Elle s'inscrit dans un contexte et une trajectoire de politiques de mobilité propres à chaque territoire : augmentation en parallèle de l'offre de transports collectifs ou des fréquences, actions sur les autres formes de mobilité alternative comme la marche, le vélo ou le covoiturage, volonté ou non d'agir en même temps sur les conditions de circulation et de stationnement automobile... Le portrait de la ville de Nantes a été rédigé afin de mieux comprendre le contexte dans lequel a été mise en œuvre la gratuité – totale ou partielle – des transports collectifs.

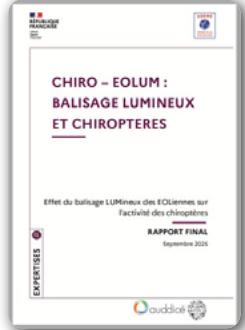


Recherche et innovation

CHIRO-EOLUM : EFFET DU BALISAGE LUMINEUX DES EOLIENNES SUR L'ACTIVITÉ DES CHIROPTÈRES

2025/09 - 37 P, 19 P

En phase d'exploitation, les éoliennes provoquent de la mortalité et altèrent les habitats des chiroptères. Ces dernières manifestent, vis-à-vis des éoliennes, des comportements d'attraction ou d'évitement, influencés par divers facteurs, dont le balisage lumineux. La lumière rouge utilisée semble en particulier jouer un rôle dans les phénomènes d'attraction. L'étude CHIRO-EOLUM menée en Allemagne a mis en place un protocole expérimental pour évaluer en contexte de plaine agricole l'effet de différents types de balisage lumineux (constant, ou circonstanciel basé sur la détection d'aéronefs – ADLS) sur l'activité acoustique des chiroptères, par rapport à des zones témoins sans éoliennes. L'effet d'attraction du balisage lumineux constant est démontré dans la plupart des cas, avec les niveaux d'activité les plus importants à proximité des éoliennes. Avec le système ADLS, qui permet de réduire les périodes d'éclairage nocturne de près de 90%, l'activité est similaire ou inférieure aux zones témoins. Le projet Chiro-Eolum apporte une première preuve expérimentale que les systèmes de balisage lumineux circonstanciel, basés sur la détection d'aéronefs, atténuent de manière très significative les phénomènes d'attraction et peuvent limiter les risques de collisions pour les chiroptères, sans affecter la production d'énergie.



Société et politiques publiques

LETTRE ADEME STRATÉGIE N° 74 - NOVEMBRE 2025

ACT : la stratégie climat, moteur de résilience et de compétitivité
2025/10 - 5 P - 012906

A l'heure où certaines entreprises s'interrogent et où d'autres accélèrent leur décarbonation, la méthodologie ACT est l'une des trois priorités de l'ADEME pour accompagner le déploiement de la transition écologique. La transition écologique, et la décarbonation en particulier, peuvent constituer un avantage concurrentiel pour les entreprises françaises et européennes. ACT est l'outil qui peut matérialiser cet avantage. Depuis son lancement, la méthodologie ACT a déjà couvert plus de 2 000 entreprises. Cette dynamique se poursuit et s'intensifie, avec plus de 2 000 nouvelles évaluations prévues dès le début de l'année 2026 grâce à l'outil ACT Core. Cette période est déterminante pour de nombreuses entreprises : ACT favorise une transition bas carbone et renforce la compétitivité dans un monde économique qui se saisit pleinement des enjeux de la transition et de la décarbonation.

Le partenariat renouvelé avec la Banque de France, le 1er octobre 2024, illustre bien la reconnaissance d'ACT ; l'institution l'ayant qualifiée de meilleure méthodologie disponible sur le marché. Ainsi, la création d'une filiale dédiée constitue un levier essentiel pour accompagner ce changement d'échelle, en intensifiant les actions de formation et en élargissant le réseau de bureaux d'études offrant les services ACT en France et à l'international.

En 2025, ACT élargit progressivement sa démarche scientifique à de nouveaux domaines, comme la biodiversité et l'adaptation, tout en garantissant une compatibilité avec les données publiées par la CSRD. Dans le contexte de la proposition «Omnibus» de la Commission européenne, dont l'objectif est de simplifier et d'harmoniser le cadre réglementaire existant, ACT doit s'imposer comme un outil de référence pour accompagner la décarbonation des entreprises françaises, mais aussi pour leur permettre d'évaluer la crédibilité de leur trajectoire au regard des Accords de Paris. A l'international, en lien avec la World Benchmarking Alliance, ACT poursuit son essor auprès des acteurs économiques et institutionnels, avec l'ambition de devenir une référence incontournable dans les plans de transition.



ÉTUDE-RAPPORT

Économie circulaire et déchets

LA COLLECTE DES DÉCHETS PAR LE SERVICE PUBLIC EN FRANCE

Résultats de l'enquête Collecte 2023 et synthèse
2025/10 - 54 P - 3 P

Cette enquête sur la collecte des déchets par le service public en France contribue au suivi et à l'évaluation des politiques déchets mises en œuvre ainsi qu'à la réponse de la France au Règlement statistique européen sur les déchets.

Toutes les collectivités exerçant au moins une compétence collecte et/ou déchèterie ont été interrogées. Le questionnaire a porté sur toutes les collectes du service public, en porte à porte, en apport volontaire, ou en déchèterie.

En 2023, le service public de gestion des déchets a collecté 37,8 Mt de déchets ménagers et assimilés soit 559 kg/habitant. Cela représente une baisse importante par rapport à l'année 2021 (- 8,6 % des tonnages et - 8,7 % en kg/habitant). Pour rappel, 2021 avait présenté une forte hausse par rapport aux années précédentes. La baisse est plus mesurée entre 2023 et 2019 avec une réduction du ratio de DMA de 23 kg/habitant soit une baisse de 4,0 % sur 4 ans.



OBSERVATOIRE DE LA MÉTHANISATION EN GRAND EST DONNÉES 2023

Synthèse régionale et synthèses départementales
2025/10 - 56 P, 221 P - 013078

Rapport données 2023 de l'observatoire régional des installations de méthanisation en Grand Est.

Le fichier Excel associé dresse la liste complète des installations et fournit des données départementales.

Celles-ci sont mises en formes dans les synthèses départementales.

L'historique et les autres rapports d'observation déchets Grand Est sont centralisés sur <https://www.climaxion.fr/thematiques/economie-circulaire-economie-ressources/prevention-ges-tion-dechets/lobservatoire>



RÉEMPLOI DES EMBALLAGES : DONNÉES 2024

Bilan annuel
2025/10 - 38 P - 012972

2,75 milliards d'emballages réemployés de tous types confondus ont été mis sur le marché en France en 2024, correspondant à **un taux de réemploi de 1,82 %**.

Ce bilan dresse un état des lieux du réemploi des emballages (ménagers, de la restauration et industriels et commerciaux) en France en 2024 sur la base des éléments recueillis par l'ADEME durant la période de déclaration 2025, transmis par des éco-organismes agréés pour les emballages, des structures collectives et producteurs individuels.

Il présente l'état des lieux du réemploi de chaque filière d'emballages (et de l'ensemble) sur la base des données déclarées, et évalue l'atteinte des objectifs de réemploi fixés par décret.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications de l'Observatoire du réemploi et de la réutilisation en consultant les pages web de [L'observatoire national du réemploi](https://www.ademe.fr/observatoire-national-du-reemploi).



MARCHÉS ET EMPLOIS CONCOURANT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉDITION 2025

2025/10 - 17 P, 114 P, 208 P, 100 P, 20 P, 23 P, 19 P, 32 P

Depuis 2008, l'étude de l'ADEME « Marchés et emplois concourant à la transition énergétique » observe plus d'une trentaine de filières réparties en trois principaux secteurs : Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R), Transports terrestres sobres en énergie et peu émetteurs, et Bâtiment résidentiel.

Pour chaque filière, l'étude suit les marchés (en chiffre d'affaires) et les emplois directs (en ETP) qui y sont associés en France. Chaque filière est décomposée en 5 grands segments :

- fabrication des équipements (y compris ceux destinés à l'exportation),
- vente des équipements,
- construction des unités de production et installation des équipements,
- montage des projets et études préalables,
- vente domestique d'énergie et exploitation-maintenance des équipements et des installations.

Par ailleurs, une trajectoire de croissance des marchés et des emplois alignée aux objectifs des politiques publiques est également indiquée à horizon 2028. Pour cela, on s'appuie sur les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE2) et de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). Les marchés et les emplois correspondant à ces objectifs de politiques environnementales sont comparés aux tendances actuelles des différentes filières concernées à partir de l'estimation préliminaire 2024 calculée sur la base des premières données et informations disponibles (ADEME, SDES, Observ'ER, Uniclima, Eurostat, INSEE, Enedis, CCFA, AVERE, fédérations professionnelles).



GUIDE / INFOGRAPHIE

Bâtiment

QUELLES QUALIFICATIONS ET CERTIFICATIONS RGE POUR QUELS TRAVAUX AU 1ER OCTOBRE 2025

2025/10 - 28 P

Faire appel à un professionnel Reconnu garant de l'environnement (RGE) pour des travaux de rénovation énergétique est un gage de qualité. Les particuliers et les entreprises s'assurent ainsi d'avoir affaire à un professionnel compétent qui réalise des travaux de qualité. Cela est également une condition pour bénéficier des aides financières.

Pour obtenir le label RGE, les prestataires de rénovation énergétique (entreprises et artisans) doivent témoigner d'une expertise dans la rénovation énergétique et de professionnalisme dans l'exécution de leurs travaux. L'acquisition du label RGE repose sur un examen de la conformité de l'entreprise à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences.

Cet examen et la délivrance consécutive du signe de qualité sont assurés par des organismes de qualification (Qualibat, Qualit'EnR et Qualifelec) ou de certification (Certibat et Cerqual) titulaires d'un agrément délivré par une commission dédiée ou ayant passé une convention avec l'Etat.

Le label RGE permet d'assurer l'éco-conditionnalité des aides à la rénovation énergétique. En effet, le label RGE est délivré uniquement pour les travaux de rénovation énergétique les plus efficaces, et aux prestataires qui réalisent des travaux de qualité. Il assure ainsi que les aides financières soient orientées vers des travaux qui permettent réellement d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

C'est donc la condition à remplir pour bénéficier des aides financières telles que MaPrimeRenov', l'Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ), les certificats d'économie d'énergie (CEE) ou encore le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE-PME (mis en place dans le cadre du plan France Relance).



GUIDE «MOBILISER LES PROFESSIONNELS AUTOUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE»

Dispositifs d'accompagnement des publics vers une réduction de l'usage de la voiture
2025/10 - 28 P

Ce guide est à destination des acteurs publics oeuvrant à la mobilisation des professionnels autour de la rénovation énergétique des logements sur leurs territoires.

Il synthétise les enseignements de retours d'expériences partagés par des chargés de mission du réseau France Rénov' et vise donc particulièrement les personnes arrivant sur ces missions.

Il rassemble 8 conseils généraux plus des expériences autour de 5 métiers : Artisans du bâtiment (3 thématiques différentes), Architectes, banquiers, agents immobiliers et notaires.

Sans aucune ambition d'exhaustivité, il permet le partage de constats réalisés par des personnes qui ont tenté de mobiliser ces professionnels dans le cadre de leurs missions.



Economie circulaire et Déchets

LE TRI DES BIODÉCHETS AU BUREAU, DES SOLUTIONS EXISTENT

2025/10 - 1 P - 012689

Pourquoi trier les biodéchets au bureau ?

Quels biodéchets trier ?

Comment trier les biodéchets au bureau ?

On vous dit tout



Mobilité et transports

DÉPLOYER LA MOBILITÉ TOURISTIQUE DURABLE SUR SON TERRITOIRE

Guide méthodologique, l'expérience de Granville Terre & Mer

2025/09 - 32 P - 013020

Ce guide a été élaboré par l'ADEME et le Comité Régional de Tourisme de Normandie. Il présente une méthodologie d'animation collective et de réflexion destinée à accompagner les collectivités qui le souhaitent dans la mise en place de solutions de mobilité touristique durable.

Il s'appuie sur l'expérience menée courant 2023 - 2024 sur la communauté de communes Granville Terre & Mer, avec le concours de nombreux acteurs institutionnels, publics, privés et associatifs.



CHANGER LES MOBILITÉS

Dispositifs d'accompagnement des publics vers une réduction de l'usage de la voiture

2025/10 - 2 P - 013034

Les défis posés par la pollution atmosphérique et le changement climatique imposent de repenser notre mobilité. Pour y répondre, les collectivités locales développent déjà des solutions de mobilité alternatives à la voiture : transports en commun, mobilités actives, covoiturage ou autopartage.

Cependant ces mesures, et plus largement celles qui visent à réduire la « place » accordée à la voiture font souvent face à des résistances de la part des citoyens. Plus généralement, il apparaît que les changements d'habitudes et de pratiques sont difficiles à adopter et à faire adopter. Aussi, il est nécessaire de faire connaître les solutions alternatives, de les faire tester et d'accompagner activement le changement. La prise en compte des usages, des aspirations ou encore la participation active des publics sont indispensables à la réussite des politiques de mobilité dans vos territoires.

Plusieurs collectivités en France et en Europe ont expérimenté des dispositifs pour engager leurs citoyens. Un tour d'horizon a permis d'identifier 5 grands types de méthodes : informer, consulter, accompagner, faire participer, inciter. Des exemples illustrent chacun d'entre eux et sont développés au sein de fiches dédiées.



ÉTUDE-RAPPORT

Economie circulaire et Déchets

ETUDE DE BESOINS ET PROSPECTIVE DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DU VERRE PLAT. FOCUS OCCITANIE

Synthèse - Organisation et état des lieux de la filière en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine
2025/08 - 8 P - 012995

Les directions régionales de l'ADEME en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ont souhaité réaliser une étude de besoins et prospective spécifique à la filière du recyclage du verre plat sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, qui a permis de :

- Mieux connaître les filières de recyclage du verre plat en régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, et notamment les besoins exprimés par ces filières pour développer le recyclage des matières ;
- Établir précisément, sous la forme d'une cartographie, la chaîne de valeur du recyclage de la filière du verre plat et d'en mesurer le poids social, économique et environnemental pour chaque maillon ;
- Identifier les principaux acteurs (réseaux, entreprises, associations) de la chaîne de valeur présents dans chaque région ;
- Identifier et comprendre les freins et besoins des acteurs de la filière pour développer le recyclage du verre plat dans ces territoires.

L'étude couvre deux gisements spécifiques de déchets de verre plat : les déchets de fabrication pré-consommation externes et les déchets post-consommation, issus de produits en fin de vie.

Pour les gisements concernés, c'est l'ensemble de la filière de recyclage qui est étudiée, du gisement de déchets disponible à l'incorporation de calcin pour la fabrication de produits finis.

Ce document est une synthèse de l'étude menée.



ÉTUDE DE BESOIN ET PROSPECTIVE DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DU TEXTILE. FOCUS NOUVELLE-AQUITAINE

Synthèse - Étude de besoin et prospective de la filière de recyclage du textile en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine
2025/10 - 8 P - 013058

Les équipes des directions régionales de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie ont souhaité réaliser une étude de besoins et prospective spécifique à la filière du recyclage des textiles sur leurs territoires. Concrètement, cette étude a permis de :

- Obtenir une meilleure connaissance des filières de recyclage du textile, notamment des besoins exprimés par ces filières pour développer le recyclage des matières ;
- Établir précisément, sous la forme d'une cartographie, la chaîne de valeur du recyclage de la filière du textile et d'en mesurer le poids social, économique et environnemental pour chaque maillon ;
- Identifier les principaux acteurs de la chaîne de valeur (réseaux, entreprises, associations...) ;
- Identifier et comprendre les freins et besoins des acteurs de la filière pour renforcer le recyclage du textile.



L'étude couvre deux gisements spécifiques de déchets textiles : les textiles TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures) à destination des ménages, et les textiles « techniques », prévus pour des usages finaux techniques. Pour les gisements concernés, c'est l'ensemble de la filière de recyclage qui a été étudiée, du gisement de déchets textiles disponible à l'incorporation de MPR textile pour la fabrication de produits finis.

ÉTUDE-RAPPORT/GUIDE/RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bâtiment

FIRÉNO+: FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION PERFORMANTE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES PRIVÉS

Propositions des Groupes de travail

2025/10 - 44 P

L'ADEME, Sustainable Finance Observatory (think tank spécialisé dans le financement de la transition bas-carbone) et Res publica (cabinet de conseil spécialisé en concertation) ont constitué un consortium pour piloter le projet FiRéno+, visant à créer des solutions « clé en main » pour faciliter le financement de la rénovation performante des bâtiments en France (résidentiel individuel et tertiaire privé). Les propositions s'appuient sur une communauté de plus de 150 acteurs et sur des travaux collectifs en groupes de travail et en tables rondes.



Ce document synthétise les réflexions menées entre octobre 2024 et avril 2025 dans le cadre des trois groupes de travail thématiques (GT) sur le secteur tertiaire privé :

GT1 : Quels montages financiers innovants peuvent être mobilisés pour les investissements dans l'immobilier ?

GT2 : Quels nouveaux outils fiscaux incitatifs peuvent être développés pour favoriser une massification des investissements ?

GT3 : Que convient-il de financer ? Vers de nouveaux critères pour qualifier la rénovation environnementale ?

Economie circulaire et déchets

ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES UNITÉS DE VALORISATION ENERGÉTIQUE ET ORGANIQUE (UVEOR) EN FRANCE

2025/10 - 183 P

Les Unités de Valorisation Energétique et ORganique dites UVEOR (anciennement appelées unités de tri-mécano-biologique ou TMB) ont été développées sur le territoire national pour séparer la fraction fermentescible de la fraction résiduelle des Ordures Ménagères Résiduelles ou OMR, dans le but d'opérer un maximum de valorisation matière, énergie et organique de l'ensemble des fractions captées et ainsi de réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis. Aujourd'hui, 44 installations existent dont 8 en instance d'arrêt définitif, de rénovation ou de reconversion. La Loi Anti-Gaspillage et d'Economie Circulaire dite loi «AGEC» et le décret d'application du 30 juin 2021 relatif à la justification de la généralisation du tri à la source des biodéchets et aux installations de tri mécano-biologique, viennent impacter négativement le développement ou le maintien de la filière à moyen terme. Cette étude, pilotée par la Fédération Nationale des Collectivités du Compostage dite FNCC, portant sur 33 unités couvrant une population d'environ 6,5 millions de personnes (soit près de 10% de la population française), a pour but de disposer d'un diagnostic exhaustif de la filière des UVEOR en France, l'objectif final étant d'envisager et d'étudier les évolutions possibles des UVEOR, tant d'un point de vue technique que réglementaire ou environnemental.



10 ANS DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES GRANDES ET MOYENNES SURFACES

État des lieux et analyse

2025/10 - 20 P

La Loi Garot a impulsé une forte dynamique dans les grandes et moyennes surfaces en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire. Presque 10 ans plus tard, il est utile de proposer un arrêt sur image avec les actions mises en place, celles qui sont éprouvées et généralisées et celles qui sont encore balbutiantes. L'analyse fait ressortir les freins encore existants et formule des recommandations pour structurer, mesurer et renforcer les démarches anti-gaspi dans le secteur.



Energies

CONCILIER PAYSAGE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES GRANDS SITES DE FRANCE : STRATÉGIES ET MÉTHODE

2025/10 - 52 P

Ce guide pratique, élaboré par le Réseau des Grands Sites de France avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME, propose une méthodologie pour intégrer la transition énergétique dans les territoires à haute valeur paysagère. Il s'appuie sur une expérimentation nationale menée entre 2020 et 2024, visant à concilier les enjeux énergétiques, climatiques et paysagers à travers des stratégies locales co-construites. Le document détaille les étapes clés : commande, diagnostic, élaboration de scénarios, mise en œuvre d'un programme d'actions, et suivi. Il valorise les retours d'expérience de sites pilotes, souligne l'importance de la concertation, de la gouvernance adaptée, et de l'expertise paysagère, tout en appelant à une planification énergétique respectueuse des spécificités locales. Le guide insiste sur la nécessité d'une culture commune, d'un cadre réglementaire renforcé, et d'un financement adapté pour garantir des projets sobres, acceptables et durables.



20 CONSEILS POUR METTRE À DISPOSITION LE FONCIER PUBLIC POUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

2025/10 - 52 P

Ce guide pratique propose 20 conseils pour aider les collectivités qui souhaitent mettre leur foncier à disposition des producteurs d'énergies renouvelables de manière efficace, maîtrisée et vertueuse.



Industrie et production durable

LE FONDS TERRITOIRE D'INDUSTRIE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Bilan de l'édition 2024

2025/10 - 7 P

16 territoires d'industrie sont présents en Nouvelle-Aquitaine en 2025. Retrouvez, dans ce document, la liste des lauréats accompagnés par l'ADEME en 2024 ainsi que la présentation détaillée de trois d'entre eux.



L'accélération de la transition écologique et la réindustrialisation de la France sont deux des grandes priorités gouvernementales.

C'est en relocalisant les chaînes de valeur et en développant l'industrie de demain que la France sera en mesure de produire les biens et services nécessaires pour transformer et décarboner son économie, préserver l'environnement et mieux gérer les ressources. Le Gouvernement a fixé pour objectif de faire de la France la championne de la réindustrialisation en

Europe, en développant à la fois les nouvelles filières de demain et en travaillant sur la transition écologique des filières industrielles déjà présentes sur le territoire.

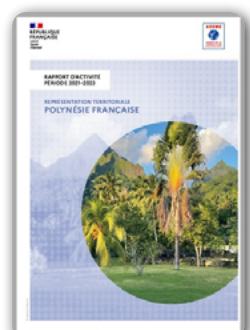
« Territoires d'industrie en transition écologique » permet ainsi de soutenir des projets d'investissements industriels structurants et aux impacts positifs importants (territoriaux, écologiques et socioéconomiques), qui contribuent à soutenir l'émergence, le renforcement et la réindustrialisation de chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique.

Société et politiques publiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2023 - REPRÉSENTATION TERRITORIALE DE L'ADEME EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

2025/09 - 9 P - 013030

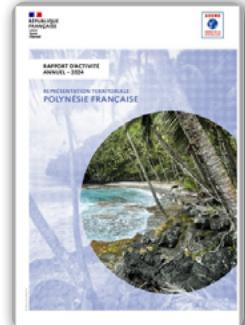
Cette synthèse présente les évènements phares et le bilan des actions réalisées par la Représentation de l'ADEME en Polynésie française sur la période 2021-2023.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 - PRÉSENTATION TERRITORIALE DE L'ADEME EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

2025/09 - 8 P - 013029

Cette synthèse présente les évènements phares et le bilan des actions réalisées par la Représentation de l'ADEME en Polynésie française en 2024.



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2024 - DIRECTION RÉGIONALE GUADELOUPE

2025/03 - 19 P - 013077

Ce rapport présente les évènements phares et le bilan des actions réalisées par l'ADEME Guadeloupe sur l'année 2024.



SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ 2024 ADEME NOUVELLE-CALÉDONIE WALLIS ET FUTUNA

2025/10 - 15 P - 013062

Cette synthèse présente les évènements phares et le bilan des actions réalisées par la Représentation de l'ADEME en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna en 2024.

En Nouvelle-Calédonie, l'ADEME intervient en partenariat avec l'agence calédonienne de l'énergie pour les projets relatifs à la transition énergétique et en partenariat avec les provinces sur le développement de l'économie circulaire. La synthèse d'activité 2024 présente les principaux résultats de l'action de l'ADEME en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna.



L'ADEME À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES DES SYSTÈMES D'AIDES DE L'ADEME

Evaluation de la satisfaction de l'offre d'aide financière
2025/09 - 41 P

L'ADEME a conduit une enquête de satisfaction auprès des professionnels, entreprises et collectivités, en juillet 2025 afin d'évaluer ses dispositifs d'aides financières. Cette démarche vise à identifier les points forts de son accompagnement, et aussi les éventuels freins et difficultés rencontrés dans le parcours d'aide. Ces enseignements permettent à l'ADEME de guider l'amélioration continue de ses services et mieux répondre aux besoins de tous.

Globalement, les professionnels sont très satisfaits du parcours d'aide :

- délai de réponses lors de la demande initiale de renseignements,
- clarté de l'offre et des informations sont largement salués.

Les résultats de l'enquête confirment aussi que l'accompagnement humain est décisif :

95 % des bénéficiaires saluent la qualité de l'accompagnement, et soulignent l'écoute et la compréhension rapide des besoins.

Cette enquête conforte la légitimité de l'ADEME et constitue une base solide pour poursuivre l'ajustement de ses dispositifs, simplifier les démarches et renforcer encore l'efficacité de son action au service des professionnels.



Urbanisme, territoires et sols

ADEME MAGAZINE N°178 - OCTOBRE 2025

Sites et sols pollués, protéger et réparer

2025/10 - 24 P - 012656

Les sols rendent gratuitement de nombreux services, mais on en oublie trop souvent la valeur... jusqu'à ce qu'ils soient dégradés. Pour mieux les préserver, l'ADEME encourage le recyclage foncier, c'est-à-dire la reconversion de friches déjà artificialisées, la recherche, le développement et l'innovation en matière de gestion des sites et sols pollués ainsi que des travaux de dépollution. Autant d'actions pour protéger cette ressource lente à se renouveler et pourtant indispensable à notre avenir.



Au sommaire du magazine

- **Site pollué** : plongée dans une opération à hauts risques menée par l'ADEME : Ce reportage met en lumière l'action de l'ADEME sur le site Synthexim à Calais, ancienne usine pharmaceutique classée SEVESO seuil haut et abandonnée après liquidation. Restées sur place, de très nombreuses tonnes de substances hautement dangereuses menacent les riverains et l'environnement. L'ADEME est aujourd'hui mobilisée pour piloter une étape indispensable de mise en sécurité : l'enlèvement et le traitement sécurisé des déchets permettant de prévenir de nouvelles pollutions et de protéger les populations voisines. Une mission méconnue de l'ADEME, pourtant essentielle.
- **Pourquoi recycler les friches** : L'ADEME a plus de 30 ans d'expérience en gestion de sites et sols pollués. Ayant accompagné des centaines de reconversions de friches, elle a pu en constater les effets positifs. C'est pourquoi elle incite aujourd'hui les collectivités à intégrer davantage ce type de recyclage foncier dans leurs projets de développement.
- **Les décharges littorales** : concentré de microplastiques : Parmi les 124 sites intégrés au Plan national de résorption des décharges littorales, celui de Dollemard, près du Havre, est l'un des plus gros. Il a été aussi le premier à faire l'objet de recherches sur les microplastiques.
- **Où sont les friches** : Recycler les friches fait partie des solutions clés pour allier développement local et zéro artificialisation nette (ZAN). Encore faut-il savoir où elles se trouvent : cartographier le gisement est une étape incontournable. La sobriété foncière peut apporter de nombreux bénéfices pour le territoire... si elle est bien planifiée !
- **ComRisk** : écouter, informer et impliquer les riverains : À Wintzenheim, près de Colmar (68), l'ADEME s'apprête à mettre en sécurité un site pollué par plus de 750 tonnes de Lindane, un pesticide hautement毒ique. Bien qu'attendu, le futur chantier inquiète. En impliquant les acteurs locaux dans le projet, la méthode ComRisk a favorisé l'acceptabilité des travaux.

Regards croisés... : La directive européenne sur la surveillance des sols devrait être votée au Parlement puis formellement adoptée par le Conseil de l'UE à l'automne. Longtemps négligé, ce patrimoine commun, vivant et fragile, s'impose enfin au cœur des politiques européennes.

- Explication avec Baptiste Perrissin Fabert, directeur général délégué à l'expertise de l'ADEME et Esther Goidts, bio-ingénierie et docteure en sciences, direction de la Protection des sols du service public de Wallonie

- **Reconversion de friches** - les outils ADEME pour gagner sur tous les tableaux : Réhabiliter une friche coûte plus cher que d'aménager un espace naturel. Pourtant, et en dépit du prix des travaux, cela peut se révéler gagnant. En se posant les bonnes questions à chaque étape, les territoires peuvent en tirer des bénéfices aussi bien économiques que sociaux et environnementaux.

- **Portrait de Claire Schorter, l'urbanisme comme médecine douce** : Préserver les sols, réhabiliter les friches, c'est aussi préserver notre patrimoine commun. Lauréate du Grand Prix de l'urbanisme 2024 du ministère de la Transition écologique, Claire Schorter a un don pour révéler le potentiel caché des milieux urbains. Dans un arbre planté il y a cinquante ans, une matrice de béton ou une friche, elle perçoit des ressources à mettre en valeur pour soigner et réparer la ville, et offrir à ses habitants plus d'apaisement et d'épanouissement.

- **Préserver les sols aujourd'hui**, c'est protéger l'eau de demain : Les sols sont essentiels dans le cycle de l'eau : ils retiennent une partie des pluies, alimentent la végétation, filtrent les eaux souterraines... Autant de rôles qu'ils ne remplissent plus en cas d'artificialisation ou de pollution, et qui, une fois perdus, ne peuvent pas toujours être restaurés.